



QUESTIONS DP CFDT Réunion 17 Septembre 2014

1) Q: Demandons la refonte du service 540 4h51 à 13h42 (coupure non payé de 6h06 à 7h20. (B)

R : Il va être refait et sera mis en place mi-octobre.

2) Q: A quand un support pour les TM dans les bus (votre réponse renvoyé sur CHSCT ne nous convient pas) ? (B)

R : Le CHSCT n'était pas d'accord pour les mettre, nous revoyons avec vous (O.S.) pour trouver une solution

3) Q: Comment est effectué le nettoyage des toilettes des terminus bus, en effet certains malgré les appels au PCC laisse plus qu'à désirer? (B)

R : Il y a une feuille d'épargne avec passage dans les W.C. par la société le faisant. S'il n'y a rien de noté, faire le retour au PCC qui transmettra.

4) Q: Service 511 fin du service dix minutes avant le collègue que l'on doit ramener au dépôt donc avec la voiture on devrait finir à 14h04 au dépôt mais comme on attend à 14h01 3 minutes ne suffisent pas pour rentrer. A revoir pour temps payé. Toujours des soucis avec les voitures type « AVB » peut-on revoir ce système par un autre pour ces relèves. (B)

R : En effet cela n'était pas correct. Le service a été modifié cette semaine et remis dans les boîtes aux lettres. Il n'y a pas d'autres solutions actuellement pour gérer ces relèves.

5) Q: Quand aurons-nous des temps de parcours sans excès de vitesse et respectant le code la route ?(B)

R : Les temps de parcours sont faits en fonction des temps réalisés par les agents. Un des élus signale que les jeunes embauchés (et même d'autres) roulent plus vite qu'il ne le faudrait, afin de tenir les temps mis en place. La direction rappelle que le code de la route s'applique partout. De notre côté nous signalons que la vente en roulant est aussi interdite : Donc respect du code de la route et vente aux arrêts de bus afin que tout soit dans l'ordre des choses.

6) Q: Liane 4 :

a. Nous demandons de dévier la rue de la rente Logerot, les véhicules sont interdits au plus de 19T. (B)

R : Le responsable d'exploitation partant nous dit que c'est autorisé avec un arrêté municipal qui autorise nos bus à y passer. Nous lui signalons que ce n'est marqué nulle part sur les panneaux de circulation routière. Ce dernier s'énerve en nous disant qu'il nous a déjà






répondu. Nous demandons à ce que soit marqué sous le panneau sauf « BUS ». Nous devons appliquer le code de la route comme l'indique fièrement Mr D'HARCOURT. (Question précédente) Ci-dessus la copie de la réponse de septembre 2013 (1 an). Aucune réponse officielle ne nous a donné.

- Rente Logerot interdite aux véhicules de plus de 19 tonnes, les bus peuvent-ils passer ?
La direction se renseigne.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

La prochaine réunion aura lieu le 16 octobre à partir de 15h00.

LE RESPONSABLE EXPLOITATION


Hubert d'HARCOURT

b. Terminus Acti-sud, certains clients (virulents) se plaignent aux conducteurs de ne plus pouvoir aller à l'ancien terminus, que pensez-vous faire ? (B)

R : Ceci est une décision de Chenôve et du "Grand-Dijon", une information auprès de 43000 personnes a été effectuée.

7) Q : Liane 5 : Temps HLP trop court, Temps de parcours de nuit trop court. Avez pris en compte (B)

R : Nous n'avons changé aucun temps sur cette Liane, nous verrons avec le problème de feu tricolore en sorti du rondpoint vers le terminus "Université", avec la "prio" Tram.

8) Q : Combien de fois devons-nous demander que les pare-brise de bus et tram (intérieur) soit nettoyés correctement? (B, T)

R : Un nouveau rappel a été fait au prestataire car il y a des dégradations dans le travail fait. De plus il y a une campagne de reprise des caméras Tram qui sont toutes pleines de calcaire.

9) Q : Demandons l'inversion du service dispo le lundi semaine 13 contre le S351 du lundi de la semaine 17 pour le roulement soirée. (B, T)

R : Le problème vient surtout du Lundi avec service dispo, peut-on avoir le service 301 dessus. Nous regardons la possibilité et ferons cela dès le prochain changement.

10) Q : Pourquoi les services sont-ils de plus en plus long ? (B, T)

R : Les règles n'ont pas changés, cela reste une impression de votre part et les services auraient plutôt tendance à légèrement diminuer.

11) Q : Concert de rentrée, une fois de plus des services inappropriés avec coupure non payée (S10761), nous demandons le paiement de cette coupure. (T)

R : Cela avait été prévu d'avoir un paiement, c'est une erreur que nous corrigeons.

12) Q : Demande de revoir l'éclairage remisage TRAM (1 sur 2 actuellement). (T)

R : Il y a une maintenance en cours au remisage "Tram". De plus les demi-lumières sont gérées par le gardien le matin, nous lui demanderons de bien mettre la lumières entièrement.

13) Demande de fermeture acoustique du remisage tram ? (T)





R : Suite à des problèmes de voisinage, nous demandons cela, nous allons regarder ce qui peut-être fait

14) Où en est la pose du filet anti-pigeon au remisage Tram ? (T)

R : Un système anti-oiseau est en cours de mise en place (l'arlésienne comme d'habitude, nous suivrons cela)

15) Quand et comment sera réparée la zone de république sur les dysfonctionnements suite à orage? (T)

R : Cette zone est en cours de chiffrage, avec choix du prestataire pour voir l'évacuation des eaux au niveau du CDV 13. Des travaux de nuit auront lieu avec rehausse et perçage des bétons.

16) Quand sera fait L'élagage total des arbres sur T1 et T2, attendez-vous l'accident...Exemple : T2 v2 deuxième Slt après station le Mail. Cachée par un arbre. Dans un second temps, pourriez-vous doubler les Slt qui pourraient poser soucis afin d'y être en toute sécurité? (T)

R : La réunion avec le prestataire spécifique (garantie des arbres installés) a eu lieu hier pour vérifier et faire le travail. Dès la fin de garantie la ville de Dijon fera le nécessaire. Pour les SLT, déjà une de faite à voir si besoin d'autres éventuelles.

17) Radio FM faut-il prévenir toutes les 5 minutes (sans se faire envoyer balader par le PCC) pour que celles-ci fonctionne(T)

R : La rame 1001 est équipé d'une nouvelle antenne amplifié comme celle des bus (nous prenons cela à notre charge).3 autres sont équipés, nous ferons les autres au fur et à mesure.

18) La semaine du 11 au 14 aout, un TPMR est tombé en panne. Pourquoi les procédures de remorquage n'ont pas été respectées par le chef d'équipe d'astreinte qui s'est déplacé et que ce dernier mette en danger un salarié et un chauffeur de taxi. (A, B) :

- Barre non homologué.
- Vitesse à 70 Km/h sur la rocade en remorquage.
- Pas de panneau « En remorquage » à l'arrière du véhicule remorqué.
- Pas de feux de détresse.
- Remorquage interdit en rocade.

R : Le dépannage a été fait trop rapidement. Dorénavant, un prestataire extérieur sera appelé pour ce type de dépannage. Le chef d'atelier dément la moitié de nos affirmations, nous restons circonspect sur ses dires au vu de sa réponse. « Nous ne ferons plus nous-même ». **A suivre aussi.**

19) Comment se fait-il que le dimanche 31 Aout (après 15h00), le mécano de l'atelier s'est retrouvé seul pour les dépannages, il manquait un service. L'autre agent absent n'a pas été remplacé à l'avance (absence connu par les responsables et non effectué). (A, B)





R : En principe, ils sont deux, mais le remplacement n'aurait pas été fait car on ne trouvait personne et l'astreinte a été prévenu au cas où il devrait sortir. En espérant que cela ne se reproduise plus

20) Navette 4202, comment se fait-il que celle-ci n'est plus de plaquette de frein et qu'elle les a perdu en plein centre-ville ? (A, B)

R : Aucun signallement n'avait été fait sur ce véhicule dont les plaquettes avaient déjà été changées en avril 2014. Cela est surprenant d'après le chef d'atelier. Notre surprise est aussi très grande!!!!!!!

21) Véhicules hybrides, de plus en plus de problèmes de traction, soit au démarrage, soit en roulant. Qu'est-il fait sur ces véhicules afin d'avoir un meilleur confort et ne pas rester bloqué en ligne ? (A, B)

R : Une nouvelle gestion logicielle des pompes MCP est en cours de mise en place. En effet celle-ci tombait en panne assez fréquemment. (Il y aurait peut-être aussi une nouvelle pompe à l'étude!

22) Où en est la commande pour les caisses des mainteneurs bus ? (A, B)

R : La commande est arrivée début juillet et distribuée.

23) Fosses atelier bus, toutes les conditions de sécurité sont-elles respectées pour un travail approprié ? (A, B)

R : Une mise en place de protections sur les fosses conformes a été faite. Au niveau du lavage des caillebotis ont été rajoutés.

24) Information sur les nouveautés du réseau de rentrée à l'atelier, aucune information précise n'a été faite à ces salariés, qu'en est-il ? (A, B)

R : Des infos viennent d'être distribués et une demande au marketing a été faite pour avoir des plans pour les véhicules d'intervention.

25) Le véhicule de nettoyage voirie « Tram » fonctionne-t-il ? (A, T)

R : Il a été remis en service le 11 septembre, en espérant qu'il ne tombe plus en panne.

26) Doit-on aller faire une cotisation publique devant le Grand Dijon pour obtenir un tee-shirt pour les mécanos « Tram » ? (A, T)

R : Une dotation va être faite.

27) Pendant tout l'été de nombreux défauts ont empêchés les communications entre les conducteurs et le PCC, que se passe-t-il encore avec INEO ? (A, B, T)

R : Ce sont les soucis habituels qui n'ont pas diminué, nous allons voir cela dans la durée (malgré plusieurs maintenance sur site d'émission)

28) Avez-vous reçu le devis pour la pose des films sur les portes de loge. (A, T)

R : Nous avons reçu un seul devis. Les travaux pourraient commencer en octobre avec 1 rame par jour (1025 déjà faite)





29) Est-il logique que le responsable de service E.C. se permette de donner le numéro de téléphone d'un salarié à la police nationale, sans son accord préalable. (E.C.)

R : Oui c'est normal dans le cadre d'une procédure pénale. L'agent en question aurait aimé être prévenu.

30) Depuis quand le mot bousculade est synonyme d'agression ? (E.C.)

R : Ce sont des faits de violence, marqué en bousculade dans les rapports d'après le responsable environnement-contrôle. Nous CFDT rappelons à Mr SENECA, responsable marketing (cadre de permanence, peut-être) que ceci est une agression.

31) De plus en plus de clients montent dans le « Tram » avec des chiens ou des vélos. De plus il y a des problèmes assez récurrents avec les personnes ivres dans les trams en retournements et retour dépôt. Quelle est votre solution afin d'éviter ces dysfonctionnements contraire au règlement intérieur des véhicules ? (E, C)

R : La procédure est la sollicitation du PCC pour les défauts de comportement. Celui-ci fera intervenir le plus vite possible dans le véhicule concerné. Pour le conducteur seul le rappel à la règle au client perturbateur est nécessaire et rien d'autre

32) Toutes les portes d'accès au réfectoire et prise de service déjà signalés plusieurs fois sont toujours aussi dur. Attendez-vous un A.T. avant d'agir ? (G)

R : Les travaux sont en cours et la porte du bureau de sortie-entrée est faite.

33) Est-il normal que la majorité des responsables Keolis soit en congés en même temps, cet été ? (G)

R : La gouvernance a été faite et les pouvoirs donnés à qui de droit.

34) Casier pour casque moto, salle de prise de service, pouvez-vous réaffecter ceux-ci correctement plus aucun salariés ne peut les utiliser correctement ? (G)

R : Nous verrons avec José pour la reprise de cet état de fait.

35) A quand l'accès au local Godrans et avec quel type d'accès ? (G)

R : Il n'y a pas de date pour l'instant le bail est signé cette semaine, nous sommes en location (Grand Dijon) au 8 Bd de Brosses. Le contrôle d'accès se fera en sécurisé comme le CEM et Diderot.

36) Q : Demandons un vêtement de pluie adapté pour les personnels suivants en cas de pluie et d'orage afin qu'il puisse travailler dans de moins mauvaises conditions lors de pluies violentes ou d'orages. Voir soucis cet été avec orages violents. (G)

a. Mainteneurs Bus et Tram (véhicules d'intervention).

R : C'est déjà fait.

b. Agent de maîtrise terrain (PCC Réseau et R.G.) → (4 véhicules d'intervention).

c. AVSR (Véhicules d'intervention réseau).

R : Pour les deux points précédents nous voyons comment faire cela





37) Questions diverses.

a. Nous vous demandons de faire des déviations pour L4 et L5 l'année prochaine pour la Braderie.

R : Normalement cela aurait du être normal mais en effet une fois de plus les camelots sont allés au-delà de leurs emplacements ce qui a perturbés le flux de bus.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier
(E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

Compte rendu CE Réunion 17 septembre 2014

1) Q : Approbation du compte-rendu du 16 avril 2014.

R : 2^{ème} version OK

2) Q : Quand seront présentés à l'approbation les PV des séances de mai, juin et juillet?

R : Le PV de mai a été adressé aux élus. En effet nous sommes à nouveau en retard. La CFDT ne comprend pas ce retard. Nous aimerions voir ce retard diminuer rapidement.

3) Q : Consultation sur les orientations stratégiques 2014 de l'entreprise.

R : Après une discussion houleuse entre certains élus (CGT surtout) et la direction La CFDT demande une expertise de ces orientations dès 2015 et s'abstiendra sur ce vote 4 Absentions (FO-CFDT), 2 non vote (CGT), suite à la discussion.

4) Q : Intranet : Information de la direction sur les évolutions à venir.

R : La version 2 va être mise en place en octobre avec des nouveaux modules sur les congés annuels des conducteurs et la bourse à l'emploi. Le site sera plus lisible et adapté aux smartphones. Un appel aux conducteurs testeurs sera à nouveau fait. En cas de soucis vous pouvez faire une demande au service informatique par Mail à : jean-francois.denis@keolis.com.

5) Q : Billettique : demande d'information sur les essais réalisés au mois de juillet

R : Les 7 et 23 juillet des essais ont été effectués à bord avec "Vix et Scancoin", ils ont été concluants. L'enregistrement de fin de session pose encore problème et nous attendons de fait pour l'instant la mise en place complète du système. Nous allons faire des essais et nous en reparlerons au prochain C.E.

6) Q :_Information voyageurs :

✓ Présentation du calendrier clients.

R : L'offre a été adaptée sur le calendrier en marquant les pointes de trafic en fonction des jours de la semaine. La fréquentation a été traduite par les couleurs. Ceci a été fait grâce aux données qui ont été remontées par les validations





- ✓ Demande d'information sur le prestataire ayant choisi les couleurs pour les différentes périodes horaires.

R : il n'y a pas de prestataire cela a été fait en interne.

- 7) Q : Ligne 13 : Quel est le nombre de passagers transportés lors des derniers tours.

R : Il y a entre 5 et 10 voyageurs. Selon les jours de la semaine. Le dernier tour nous surprend il doit être beaucoup bas (vers 20h30 des deux terminus)

- 8) Q : Demande d'information sur la programmation de la prochaine remise de médailles des chemins de fer.

R : Nous avons pris contact avec le Grand Dijon qui doit nous donner une date pour les récipiendaires de 2012 et 2013.

- 9) Q : Demande d'information sur le taux de fraude au 1^{er} semestre 2014.

R : Le taux de fraude terrain constaté est de 6.39%. Sur le baromètre il est de 19.5% au total et celui de fraude dur de 12.3% en recul de 1.4%, nous amorçons une descente.

- 10) Q : Groupe de travail AVSR : Pourquoi les résumés des travaux n'ont pas mentionné la possibilité de créer un service "été"?

R : Il y a eu de nombreuses demandes faites mais non retenues. Nous passons de 28 services en hiver à 18 en été. Il y aura une présentation au CHSCT le 30 septembre. A notre demande une présentation simplifiée se fera au CE d'octobre (22/10). Questionnement fait au responsable de l'E-C il y aura bien trois semaines de vacances possibles.

- 11) Q : Absentéisme :

- ✓ Demande d'information sur le nombre de malades mois par mois en 2013 et au 1^{er} semestre 2014.

R : Le graphique donné par l'entreprise peut nous être demandé et vous sera fourni au format "PDF", avec un taux moyen de 8.5 à 9% sur la totalité des salariés et de 9 à 9.5% sur la conduite.

- ✓ Concernant l'article Kéo'Dijon page 9 axe 5 sur l'absentéisme : Dans quel but est-il écrit qu'un travail est prévu avec les organisations syndicales et quel travail?

R : Cela fait suite au protocole d'accord signé, nous essaierons de voir avec vous comment s'y atteler et suite aux échanges avec les délégués syndicaux en NAO.

- ✓ Demande d'information sur le montant des prestations des médecins contrôleurs sollicités pour les contre visites médicales.

R : La prise en charge est complète par l'entreprise pour les 6 derniers contrôles effectués et variable en fonction du temps de déplacement.

- 12) Q : Gestion des congés conducteurs :

- ✓ Demande à ce que la gestion se réalise aussi par papier et pas que via l'intranet.

R : Pour l'instant oui, nous verrons après.





- ✓ Demande d'explications sur des refus de congés en juin à des conducteurs qui en ont demandé puis des sollicitations de conducteurs pour se mettre en repos à la même période.

R : Sur des semaines complètes cela a été refusés en effet, il restait parfois un ou deux jours dans la semaine de disponible et nous les avons couverts de cette façon

- 13) Q : Pourquoi les informations sur les statistiques d'avance individuelles sont-elles faites devant la machine à café et en présence d'autres conducteurs?

R : La règle est de faire une discussion lors d'un entretien sur ce sujet. Des demandes ont été faites par les agents qui ont pu avoir un caractère de rapidité, là où il n'aurait pas fallu le faire. Nous rappellerons la règle.

- 14) Q : Demande d'information sur les appels au poste fixe du PCC : sont-ils enregistrés, si oui, quelle est la procédure?

R : En effet ils sont enregistrés. Il n'y a encore aucune procédure d'écrite sur ce sujet. C'est en cours avec la téléphonie.

- 15) Q : L'accord sur la sécurité des personnes et des biens autorise-t-il l'accès à la vidéo pour sanctionner un salarié.

R : Il n'y a rien d'écrit sur ce sujet dans l'accord. Nous avons l'autorisation d'utilisation pour la gestion en cas d'accident.

- 16) Q : Demande d'affichage du planning des responsables d'opérations de contrôle dans la salle de prise de service AVSR.

R : Au 1^{er} octobre sera affiché qui travaille dans chaque équipe et cela sur une semaine. Le planning des A.M. ne sera pas mis.

- 17) Q : Point sur les embauches et recrutements.

R :

- ✓ 5 Conducteurs le 2/9 plus le passage d'un mécano à la conduite (il devrait y en avoir 9 en début d'année prochaine et 24 sur 2015 → prévisions).
- ✓ Mainteneur Tram en cours.
- ✓ 1 carrossier en octobre.
- ✓ 1 mainteneur bus à embaucher.
- ✓ Relance sur un Technicien CFA (courants faibles).
- ✓ E.C. : L'embauche responsable pôle fraude est faite au 1^{er} octobre → Mr Dirand Emmanuel
- ✓ AVSR en cours d'embauche.
- ✓ Assistante pôle E-C en cours.
- ✓ Un contrat pro passe en CDI au service RH.

- 18) Q : Transmission pour information de l'organigramme actualisé de l'entreprise

R : Le document avec tous les noms des salariés (hors la conduite) est disponible auprès des élus CFDT sous forme de fichiers PDF (informatique) à la demande.





19) Q : Demande d'un appel à candidature auprès des salariés pour le poste vacant au planning.

R : Il n'y a pas de poste vacant, le salarié est en arrêt de travail. Nous signalons que l'intérim qui le remplace est passé en CDD afin de pourvoir à ses besoins de formation. Un élu CFDT se pose la question sur un futur recrutement en interne qui avait été promis. Le CDD actuel pourra donc postuler et aura plus de chance qu'un candidat "Lambda" de l'entreprise, car ce dernier n'aura pas la formation adéquate alors le CDD qui pourra de fait se présenter aura lui cette formation.

20) Q : Demande de précision sur le détail du calcul de la prime d'intéressement qui a été adressé à chaque salarié avec la fiche de paie : si les éléments de calcul sont détaillés, en revanche le nombre de points correspondant à un nombre d'heures n'est pas détaillé (Ex heures supplémentaires, heures retirés du calcul).

R : Ce décompte se fait par rapport aux jours de présence (et non sur les heures) donc le retrait est proratisé de cette façon-là.

21) Q : Prime Troc 'It : demande à ce que ne soit pas pris en compte les absences sur accident de travail.

R : Le principe de la prime est de valoriser sur le groupe qui produit même si nous comprenons la demande, ce ne sera pas accepté.

22) Q : Demande d'un point sur le taux de panne et les raisons des pannes des bus hybrides.

R : Voir le document donné par l'entreprise sur le taux de panne (Fichier "PDF" que nous pouvons vous fournir). Le taux de panne est inférieur aux prévisions donnés par Heuliez.

23) Q : Questions relatives aux bâtiments :

✓ Demande de réfection du parking bus.

R : Expertise en cours (garantie décennale)

✓ Demande de refaire la bordure de la montée d'escalier du parking bus au parking personnel.

R : L'eau ravinant dessus, nous travaillons dessous pour résoudre le problème.

✓ Pourquoi la création d'un nouveau réfectoire dans l'entreprise.

R : Idées 21 aurait une salle pour faire des pauses vers le sablage. Nous pouvons leur mettre à disposition à leur demande.

24) Q : Demande d'information sur les moyens mis à disposition du CE pour la distribution des colis de fin d'année.

R : Nous pourrions faire comme l'année dernière avec un Barnum un peu plus grand. A l'étude serait de voir l'utilisation du remisage hors "Tram"

25) Q : Chèques Vacances :

✓ Pourquoi des changements sur les chèques vacances sans en décider en réunion plénière?

R : Cela va être fait ici, le trésorier adjoint pensait bien faire en ayant prévenu les autres élus par SMS pendant l'été. Nous ne sommes pas d'accord de cette façon de faire (CFDT) surtout pour des sommes aussi importantes.





- ✓ Demande que les modalités d'attribution des chèques vacances soient identiques pour tout le monde.

R : Le secrétaire adjoint signale que le principe du paiement du premier chèque doit se faire sur septembre pour tout le monde. Une dérogation a été faite par le secrétaire actuel. Faire pour tous la même chose.

- ✓ Il avait été décidé en séance de juillet d'attendre la réunion suivante pour que tous les titulaires soient présents. Demande à ce que l'équipe actuelle :

- ✓ Choisisse de suite le montant alloué.

R : Après vote des élus (Pour : 4 --> 2 CFDT, 2 CGT Contre : 2 F.O.) il est acté que 80€00 minimum seront mis sur le budget chèque vacance : c'est à dire qu'après avoir donné vos versements qui seront de 120€ vous aurez minimum des chèques vacance d'une valeur de 200€. Le prochain C.E. votera ce budget voir un supérieur. La CFDT étant favorable à en voter un plus élevé en fonction du budget prévisionnel fait en janvier.

Nous pourrions éventuellement passer à 120€ soit 240€, si le budget prévisionnel de janvier 2015 le permet.

- ✓ Informe chacun des salariés intéressés par courrier afin qu'ils connaissent la valeur de ce qu'ils toucheront. Le document actuel n'indique rien.

R : Aucun courrier ne sera envoyé mais des informations sur le système intranet, entreprise sera fait. C'est pour cela que nous faisons suite à notre question pour prévenir tous les salariés, avec les moyens de communications pris en charge par la CFDT.

26) Q : Les SMS signés du secrétaire et du trésorier adjoint, sur des infos relatives au comité d'entreprise, sont-ils envoyés à tous les salariés?

R : Non tous les salariés n'ont pas été prévenus. LA CFDT se pose des questions pourquoi certains salariés n'ont de fait pas eu l'information en temps et en heures. Nous rappelons notre projet pour l'année prochaine sur le CE en fonction des élections afin d'avoir une communication plus forte sur le CE:

- ✓ Création d'un site internet propre au CE
- ✓ Application Smartphones et iPhone pour avoir des infos temps réel en mode Push.
- ✓ Envoi de SMS groupé en vous demandant vos numéros de téléphones portables.

✓ Ces trois points seront à l'initiative de notre section en fonction des résultats obtenus par notre section aux prochaines élections (travail fastidieux pouvant être pris en charge par un élu CFDT).

27) Q : Questions relevant du CHSCT : Pourquoi tous les services ne sont pas présentés en commission Horaires et/ou au CHSCT.

R : En particulier le S540 qui a été redécoupé après la commission Horaire. Nous demandons plus de rigueur sur ce point





28) Date de la prochaine réunion

Le CE le 22 octobre matin

Le DP le 22 octobre après-midi.

